



PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 6 novembre 2015

Cabinet du Préfet

Bureau de la Communication Interministérielle

Vigilance ORANGE maintenue pour fortes pluies et orages Point de situation 19h

Météo France n'écarte pas le risque de précipitations dans la nuit malgré une nette amélioration.

Le niveau de vigilance **ORANGE** est maintenu toute la nuit pour le danger fortes pluies et orages et le COD et les services gestionnaires de crise restent en veille.

Premier bilan

Secours :

26 personnes secourus. Aucune victime n'est recensée à ce stade.

Réseau routier:

RN5 bloquée à Rivière Salée vers le sud / itinéraire bis mis en place via Ducos François Vauclin (RN6)

RN7 bloquée au stade de Petit-Bourg

RD3 bloquée à Gaigneron

RD27 bloquée à Rivière Blanche à St Joseph

RD5 Morne Lavaleur entre Ducos et St Esprit

Réseaux :

3000 abonnés de la SMDS pourraient être privés d'eau d'ici demain matin sur le Gros Morne, le Morne des Esses et sur les hauteurs de Sainte Marie .

Compte tenu des cumuls les risques persistent, le préfet de la Martinique recommande à la population de limiter les déplacements au strict minimum.

Il est aussi demandé de se préparer et de suivre les mesures individuelles et collectives suivantes à diffuser le plus largement possible :

Mesures collectives :

- Le rectorat recommande la fermeture de tous les établissements scolaires par précaution,
- Les organisateurs d'événements doivent annuler leurs manifestations par précaution,
- Les municipalités vérifient l'état des abris et les matériels nécessaires à l'accueil de population (lits, couvertures, vivres),
- Les cellules de crise doivent être mises en veille active et les dispositifs de gestion de crise doivent être prêts,
- Les médias doivent diffuser des informations régulières sur le phénomène.

Mesures individuelles :

- Prenez connaissance des bulletins de Météo-France et des consignes de comportements,
- Évitez les déplacements,
- Soyez très prudents à proximité des cours d'eau. Les passages de gué peuvent devenir vite très dangereux ; évitez leur traversées.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux,
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-la ou préparez vous à l'évacuer rapidement.
- En cas d'orage, évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone boisée.

Contact presse

HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr